

**AVIS D'OUVERTURE**  
**D'UNE PÉRIODE DE CONSULTATION DU PUBLIC**  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2019 inclus

relative à la modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles  
d'inondation du bassin versant de l'Ill sur la commune de Colmar.

**Le Préfet du Haut-Rhin informe :**

Une consultation du public prescrite par arrêté préfectoral n° 0076 - PR du 18 juin 2019 relative à la modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation du bassin versant de l'Ill sur la commune de Colmar, sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2019 inclus.

Cette consultation du public permettra au Préfet de prendre en compte attentivement l'ensemble des avis exprimés avant de prendre sa décision finale.

L'ensemble des pièces du dossier de modification est consultable en mairie de Colmar, pendant 1 mois aux jours et heures d'ouverture du public et sur le site internet départemental des services de l'État dans le Haut-Rhin pendant la même période à l'adresse suivante :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Consultations-publiques>

Le public pourra formuler ses observations pendant toute la durée de consultation, sur le registre ouvert en mairie à cet effet et également par courrier ou messagerie électronique à :

Direction départementale des Territoires  
Service transport, risques et sécurité  
Bureau de prévention des risques  
Cité administrative - bâtiment Tour  
68026 COLMAR Cedex  
[ddt-strs-bpr@haut-rhin.gouv.fr](mailto:ddt-strs-bpr@haut-rhin.gouv.fr).